

Règlement Particulier Challenge Tilagone

11 & 12 juin 2022

1. Introduction

Ce règlement particulier complète et amende, le cas échéant, [le règlement général des compétitions de la FFBaD](#) comme le demande l'article 2.3 de ce dernier.

Ce document suit les recommandations de l'[Annexe 2 du règlement général des compétitions de la FFBaD](#).

Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés FFBAD.

Il se déroule selon le Règlement Général des Compétitions de la FFBaD.

Il est autorisé sous le n° 21.PDLL.44/XXX/XXX (En cours d'autorisation)

Le Juge Arbitre principal sera Bénédicte GUILLET accompagnée de ses adjoints Florent PRUD'HOMME et Pierrick GRANDIN.

2. Compétition

ARTICLE 2.1

Ce tournoi se déroulera sur 2 salles et 12 terrains.

Ce tournoi est une compétition **individuelle Senior**, sont donc acceptées les catégories d'âge de Minime à Vétéran sans distinction possible.

ARTICLE 2.2

Peuvent s'inscrire **les licenciés FFBaD** ayant un **classement de P12 à R4 au 28/05/22 sans limitation géographique**. Les joueurs classés NC ne sont pas autorisés.

3. Inscriptions

ARTICLE 3.1

Les inscriptions se feront **individuellement et en ligne sur Badnet**.

ARTICLE 3.2

La date limite d'inscription est **fixée au 28 mai 2022, date de réception de l'inscription sur Badnet**. L'OBC se réserve le droit d'annuler le tournoi si le protocole sanitaire ne permet pas de le réaliser dans des conditions acceptables.

ARTICLE 3.3

Le montant de l'inscription est de **14 euros pour un tableau, 18 euros pour deux tableaux**. Aucun remboursement ne sera effectué après le tirage au sort, excepté sur présentation d'un justificatif dans un délai de 5 jours après la compétition.

ARTICLE 3.4

Les licenciés ne pourront s'inscrire sur plus de 2 tableaux. Les tableaux proposés sont :

- Simple Dame le samedi 11 juin
- Simple Homme le samedi 11 juin
- Double Dames le dimanche 12 juin
- Double Hommes le dimanche 12 juin
- Double Mixte le samedi 11 juin

La combinaison simple et mixte est impossible.

Pour les paires, elles doivent être composées au maximum de partenaires dont l'écart n'excède pas 2 classements au 28/05/22 (Exemple : N3/R6 refusé, N3/R5 accepté...)

ARTICLE 3.5

En cas de surnombre, une liste d'attente sera constituée par tableau avec les personnes ayant **complété et réglé** leurs inscriptions les dernières sur ce tableau.

4. Tableaux

ARTICLE 4.1

Les tableaux seront constitués le 4 juin 2022 en fonction du **CPPH au 28 mai 2022** afin de créer des tableaux homogènes.

ARTICLE 4.2

Seront favorisés, à condition que l'homogénéité des inscriptions nous le permette, les tableaux aux formats suivants classés par ordre de préférence :

1. 4 (et plus) poules de 4 avec deux sortants par poule et tableau final à élimination directe
2. poule unique de 4, 5 ou 6
3. 4 (et plus) poules de 3 avec deux sortants par poule et tableau final à élimination directe

5. Déroulement

ARTICLE 5.1

Les matchs se dérouleront en **2 sets gagnants de 21 points en auto-arbitrage**. Ils pourront être arbitrés sur demande du JA.

ARTICLE 5.2

Les volants seront à la charge des joueurs. En cas de litige, **les boîtes de volants officiels de la compétition, les Adidas Flieger FS3**, seront disponibles à la table de marque au prix de 20 euros.

ARTICLE 5.3

Le **temps de préparation** sur le terrain est de **3 minutes, il sera décompté à partir de l'appel du match**. Une minute supplémentaire sera accordée pour les matchs joués dans la 2^{ème} salle.

ARTICLE 5.4

Le **temps de repos minimum** entre deux matches est fixé à **20 minutes**.

ARTICLE 5.5

Lors du jeu, si le volant touche une structure au-dessus du terrain, le volant sera déclaré "let" sur un premier service, "faute" sinon.

ARTICLE 5.6

Pour les séries de double, en cas de défaillance du partenaire inscrit, un nouveau partenaire pourra être inscrit en remplacement avant la date de tirage au sort et soumis à l'appréciation des organisateurs après cette date.

ARTICLE 5.7

Consignes Sanitaires : Chaque participant inscrit au tournoi est tenu d'appliquer les consignes sanitaires gouvernementales, FFBAD et locales (préfecture, mairie ...) en vigueur à la date du tournoi. Tout joueur ne respectant pas les consignes sanitaires en vigueur à la date du tournoi risque une disqualification du tableau par le juge-arbitre, quel que soit le niveau de la compétition.